

LE SYNDICAT ASSO A POUR OBJECTIF DE PROMOUVOIR ET DEFENDRE LES DROITS PROFESSIONNELS, INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR ASSOCIATIF.

ASSO EST MEMBRE DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Parce que le secteur associatif n'est pas forcément tout rose, au-delà de leurs convictions et de leurs engagements militants, les salariés de ce secteur doivent rester vigilants sur leurs conditions de travail et leurs droits.



**contact@syndicat-asso.fr - <http://syndicat-asso.fr>**

**ASSO Ile-de-France !**

**Nous sommes un petit groupe de salarié-e-s du milieu associatif d'Ile-de-France qui nous retrouvons régulièrement pour échanger sur nos conditions de travail et agir ensemble.**

**Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !**

**[asso.iledefrance@yahoo.fr](mailto:asso.iledefrance@yahoo.fr)**



Vous vivez des **tensions** avec votre employeur ou entre collègues ?

Vous appréhendez votre entretien d'évaluation, une **modification** de fiche de poste ?

Vous avez besoin de conseils concernant la mise en place des **élections** des représentants du personnel dans votre structure ?

Vous avez des questions relatives aux **sanctions disciplinaires** ?...

Vous souhaitez monter une **section syndicale** mais vous ne savez comment vous y prendre?

La section Ile-de-France du Syndicat ASSO propose régulièrement une

## **Permanence Syndicale et Juridique**



Grâce à l'appui d'un avocat spécialisé en droit du travail, ces entretiens permettent d'exposer ses difficultés et de recevoir des conseils.

**Pour bénéficier d'une de ces permanences, ou vérifier que vos questionnements peuvent être abordés dans ce cadre :**

**[asso.iledefrance@yahoo.fr](mailto:asso.iledefrance@yahoo.fr)**